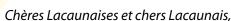






N° 94 - Octobre 2021 Mairie de Lacaune Tél.: 05 63 37 00 18 info@lacaune.com www.lacaune.com



**EDITO** 

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle.

Le syndicat des salaisons a, à contrecoeur mais raisonnablement, annulé la Fête de la Charcuterie et le comité des fêtes les festivités du 15 août, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles. Souhaitons que nous puissions tous nous rassembler à nouveau l'été prochain.

Les touristes, sont venus quand même en nombre et je félicite le personnel de l'Office de Tourisme pour leur bon travail ainsi que les associations qui ont animé notre été (Les Amis de l'Orgue...).

La vie municipale est aussi impactée : en conformité avec le principe de précaution, nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, et seuls les débats en comité restreint ont lieu.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Le protocole sanitaire édicté par le ministère de l'éducation nationale est toujours en vigueur et nous devons l'appliquer. Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel.

Les travaux se poursuivent et nous nous excusons pour les perturbations occasionnées notamment lors des travaux de réseaux AEP qui vont débuter cet automne.

Les travaux de la nouvelle bibliothèque médiathèque (pôle culturel) continuent leur progression ainsi que ceux de la salle intergénérationnelle (je rappelle que vous pouvez toujours nous envoyer vos propositions de noms pour cette dernière). Ces équipements vont améliorer sensiblement votre confort de vie. Encore un peu de patience et nous pourrons tous en profiter.

Face à un nombre grandissant d'incivilités - nuisances sonores, dépôt de déchets sauvages, terrains intramuros non entretenus - j'en appelle à la conscience de tous afin de permettre à notre village de présenter un environnement plaisant, une commune où il fait bon vivre.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.

Je vous souhaite un bel automne et prenez toujours bien soin de vous.

Prochain don du sang le 18 octobre

Robert BOUSQUET Maire de Lacaune

Vous pouvez prendre rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



#### Bienvenue à

- > Jean-Luc NEGRE qui a repris le bureau de tabac, rue de la République. Nous souhaitons une bonne retraite à Serge FABRES.
- Myriam VIE, propriétaire de la Brasserie XIII qui a ouvert ses portes le 14 juillet dernier.
- Patricia LECHA, propriétaire de la nouvelle boutique artisanale «Créas Tricia» au 28 Rue de la Mairie.

#### Désertification médicale

La mairie de Lacaune est depuis plusieurs mois en contacts réguliers avec les élus et techniciens de la région au sujet de la désertification médicale qui nous touche. La région doit embaucher sur les 13 départements 200 médecins salariés dans le cadre d'un centre public de santé (dédié aux professionnels) qui sera en capacité de salarier des médecins.

Lacaune est identifiée comme prioritaire avec Graulhet et Valdéries en ce qui concerne le Tarn et Lacaune est en plus classée première dans la priorité. Ceci devrait aboutir car de nombreux médecins souhaitent être salariés. Une convention sera établie avec la commune qui est prête bien sûr à aider sous des aspects financiers divers (loyers ou autres) dans le but d'avoir un ou plusieurs docteurs au plus tôt.



Professeur Vincent BOUNES, directeur du Samu31 et vice président de Région en charge de la santé, avec qui le maire a pu échanger sur le manque de médecin.

#### Biens vacants sans maître

Dernièrement la commune de Lacaune est devenue propriétaire de diverses parcelles situées aux alentours de Sagnens, du fait que ces parcelles répondaient aux conditions pour être considérées comme un bien vacant et sans maître (son propriétaire étant décédé depuis plus de 30 ans).

Ces parcelles, après diverses recherches en mairie, appartenaient à la succession de M. Jean RASCOL. Suite aux recherches longues et fastidieuses, il apparaît que cette personne est décédée à Melun le 20 octobre 1984.

Une parcelle cadastrée section G n°482 de 1.14 ha a été vendue à Mme Elisabeth ALBERT de la Colombière qui la travaillait depuis très longtemps au prix de 2 000 euros.

### Sanjois en vacanes

En partenariat avec l'Agence Nationale des chèques vacances (ANCV), la commune de Lacaune a proposé cette année 2021 un voyage aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle.

Les seniors sont partis en Corse pendant 10 jours en septembre dernier.

Ils ont été hébergés au club Belambra Golf de Lozari à deux pas de l'île Rousse et Calvi : au coeur d'une vaste et magnifique pinède.

Arrivés à Bastia, ils ont pu profiter du petitdéjeuner terrasse sur la place Saint Nicolas et visiter les ruelles de la citadelle. Les jours suivant ils ont visité Corbara et Aregno, charmants petits villages typiques de la Balagne,



Sant'Antonino, l'un des plus beaux bourgs médiévaux de Corse ainsi que Belgodère et son église Saint-Thomas. Une excursion pour Porto, les calanques de Piana, les gorges de la Spelunca et d'autres curiosités rocheuses étaient également au programme. Une journée de repos au club a donné l'occasion aux plus courageux de se promener à pied jusqu'à la tour génoise. Nos seniors ont ensuite été enchantés par la visite de l'Ile Rousse en petit train et du circuit botanique au sein du parc de Sallecia. Ils ont été ravis par l'excursion de Bonifacio, lors du 6ème jour, et par la promenade en mer sous les grottes marines et le long de la côte. Le tour de Corse continue avec une excursion à Montemaggiore et Calvi, cette dernière étant aujourd'hui la première destination touristique de la Haute-Corse et ville natale de Christophe Colomb. La fin du voyage a été marquée par l'excursion pour l'historique et captivante Ajaccio et par la magnifique plage de Lotu aux eaux turquoise (Saint Florent) où la navette maritime attendait nos seniors pour les amener à Bastia. De très beaux sites, des soirées bien animées (cinéma, jeux, karaoké, polyphonies...), nul doute que nos seniors garderont un souvenir impérissable de l'île de beauté. La municipalité remercie Marie-Claude Stavropoulos qui organise et encadre le dispositif «Seniors en vacances» d'une main de maître!

# Travaux

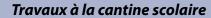


#### Divers revêtements de voirie ont été effectués :

- du pont du Thyoïs à Gandilhou
- route de Montalet : depuis le croisement de la route de Nages en direction de la station hertzienne
- du croisement de la ferme de Pascal et direction d'Escoubilhac
- Carausse le Haut
- depuis le hameau de Sarrazou en direction de la route départementale 607
- avenue Jean Baptiste Cavaillès
- hameau d'Escande
- parking du complexe sportif de la Balmette
- Route de la traversée du hameau des Vidals



Les pistes communales de Picotalen ont été remises en état : Belvespré, Montgrand et Cannac.



Des travaux ont été effectués à la cantine de l'école Victor Hugo : pose de skydomes, faux plafond en PVC, peinture et éclairage led.

Le chauffage du réfectoire et de la bibliothèque de l'école a été refait à neuf.

A noter aussi le démarrage des travaux de changement des réseaux AEP eaux usées et pluvial, rue du Temple et rue Maresquier, et de la rue du Biarnès jusqu'au pont de la rue de Peyruc.

### L'ancien boulodrome rénové en parking

Depuis quelque temps, l'ancien boulodrome en terre battue sur l'esplanade avait été dédié au parcage des voitures augmentant ainsi les places de parking au centre ville. Malheureusement, dès qu'il pleuvait, des flaques d'eau se formaient et la terre battue salissait les véhicules. Problème résolu grâce à un goudronnage réalisé. L'accès au parking a été rendu également plus facile par la suppression des bordures de trottoir.



Nous remercions chaleureusement Mrs VERDEIL Michel et PRIVAT René qui ont réalisé l'escalier (proche centre de bien-être)





## Travaux





#### **ETAT DES SUBVENTIONS**

Comme en témoigne les tableaux ci-dessous, les subventions ont été données à l'identique des années précédentes malgré la crise COVID pour celles qui les ont demandées. Les demandes exceptionnelles ont toutes été acceptées.

Certaines associations ne les ont pas voulues du fait de leur non activité, n'ayant pas occasionné de frais de fonctionnement pendant la pandémie et le confinement ou ne les ont pas demandées (case 0). Elles n'ont pas eu besoin de ce fait de la subvention qui s'appelle subvention d'équilibre pour une association et que la municipalité ne peut donner que si une demande a été formulée.

Associations	2019	2020	2021
ABL (Amicale Bouliste Lacaunaise)	1 000	1 000	2 000
ACL (Athlétic Club Lacaune)	3 400	2 700	2 700
ADMR (Aide à domicile)	3 800	3 800	3 800
AGV (Ass. Gym Volontaire)	300	300	300
AJL (Ass.Judeo-Lacaunaise)	0	0	0
AMIS DE L'ORGUE	0	0	0
Anciens combattants	250	0	0
APPMA (Pêche/Protection du Milieu Aquatique)	650	650	650
AREL (Ass.Rurale Equestre Lacaunaise)	400	400	400
A.S.C. (Ass. Sportive Collège)	1 200	1 200	0
asoc cœur d'assmat	120	120	0
BASKET BALL CLUB Monts de Lacaune	0	0	0
CINECRAN	670	797	797
COMITE DE LA RESISTANCE	200	200	0
COMITE DES FETES LACAUNE	12 000	12 000	12 000
COMITE DES FETES VIDALS	2 750	0	0
CONFRERIE DES MAZELIERS	1 600	1 600	0
ECURIE VAL D'AGOUT	150	150	0
FAMILLES RURALES DE LACAUNE	600	600	0
F.C.L. (Football Club Lacaunais)	8 100	8 100	8 100
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie)	400	400	400
France alzheimer	500	500	500
F.S.E. (Foyer Socio Educatif du Collège)	3000	1 000	1 000

Associations	2019	2020	2021
G A V les vidals	450	450	450
GENETS D'OR	500	500	500
GOSHINKAI	450	450	450
JEUNES SAPEURS POMPIERS	550	550	0
LA BOURREE MONTAGNARDE	100	100	0
LACAUNE ANIMATION COMMERCE	15 200	10 400	0
LACAUNE ESCALADE EVASION	300	300	1 300
LES BAMBINS DU COIN	500	250	0
LES ENFANTS D'ABORD (amicale laïque)	100	500	0
LES AMAZONES	2 000	250	250
MOTO-CLUB	500	500	0
MUSEE DU VIEUX LACAUNE	1 000	1 000	1 000
M.J.C.	2 900	2 900	0
NOTRE DAME DE FATIMA	350	350	500
OCCE ECOLE MATERNELLE (Coop.Scolaire)	2 500	2 500	2 500
OCCE ECOLE PRIMAIRE (Coop Scolaire)	3 200	3 200	0
O.M.L. (Olympique Monts de Lacaune)	8 400	8 400	8 400
PASSEJAIRES	400	400	400
PREVENTION ROUTIERE	45	45	45
QUESTION POUR UN CHAMPION	400	400	0
SYNDICAT DES SALAISONS DE LACAUNE	3 000	3 000	6 000
ASS Site remarquable du Goût	1 500	1 500	0
ST HUBERT - STE DE CHASSE	2 000	2 000	1 400
PEYRE BLANQUE			660
STE CHASSE DES VIDALS	400	400	400
TENNIS CLUB LACAUNE	1 000	1 000	0
VELO CLUB LACAUNAIS	700	700	700
VTT BRASSAC	1 000	1 000	500
ASSOCIATON CPG CATM DU TARN	80	80	80
TOTAL GENERAL	91 115	78 642	58 122



En juin dernier, 15 habitants de Lacaune étaient à l'honneur. Ils ont reçu des mains de la municipalité, un plateau de fleurs et un diplôme à l'occasion du Concours des Maisons Fleuries. Sélectionnés au mois de juillet 2020 par le jury, composé de Sylvie Solomiac, des jardiniers municipaux et de deux habitantes de Lacaune, ils ont été félicités pour avoir participé au fleurissement communal.

#### Les 15 coups de coeur :

M.et Mme Bellavista, M. et Mme Bisoc, M. et Mme Calas Yves, Mme Julienne Calas, Elodie Cambies, Mme Carole Delos, M.et Mme Enjalbal, M. et Mme Jure, M. et Mme Molinier, M. et Mme Oberti, Mme Anna Pages, M. et Mme Peyrat, M. et Mme Puesa, M. et Mme Paul Sers, M. et Mme Roland Valette.

En juillet, la commune a reçu la visite du jury régional pour la conservation des 2 fleurs. Le jury a salué les efforts faits pour l'aménagement de la ville et a apprécié la prairie de St Michel, malgré une météo peu favorable. La municipalité remercie ses jardiniers pour leur implication.





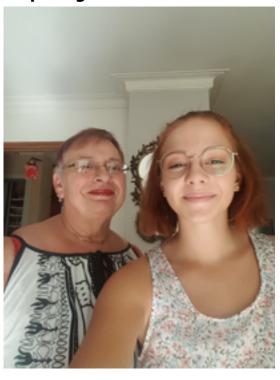
#### L'association INTERGENERATIONNEL 81 propose le logement partagé.

Dans le cadre d'une relation conviviale, tissée autour du principe de l'entraide et de l'échange de service, un senior propose une chambre dans son logement à un jeune, étudiant ou jeune actif. En échange d'une participation financière modérée, le jeune amène un présence rassurante et quelques menus services. Ce dispositif propose une solution concrète à deux difficultés : le maintien à domicile des seniors et l'accès au logement pour les jeunes. Le logement partagé cumule plusieurs avantages pour les bénéficiaires : financiers, pratiques et bien sûr humains. Qu il soit basé sur le désir d'égayer un quotidien en renouant avec la jeunesse ou sur une alternative à la maison de retraite, l'intérêt des seniors répond a celui des jeunes, qui recherchent un moyen solidaire de se loger, adapté à leur budget, un vrai tremplin vers l'autonomie. Ces rencontres permettent aussi de rompre avec la solitude, de rassurer ses proches, d'apporter à l'autre une présence bienveillante. L'engagement est défini en fonction des besoins des deux colocataires. Depuis plusieurs années, le logement partagé séduit jeunes et seniors tant en milieu rural qu'en milieu urbain, désireux de lutter contre l'isolement social.

L'association met en lien des jeunes en recherche de logement et des seniors au profil complémentaire afin de construire les meilleurs binômes possibles. Une fois la relation établie, l'association accompagne pendant toute la durée de la cohabitation le binôme formé .Pour se faire elle rend visite aux binômes afin de garantir la bienveillance nécessaire pour chacun dans ce dispositif de logement partagé.

Contact:

Elisabeth BOULARAND - 06 71 05 02 49 – contact@intergenerationnel81. - www.intergenerationnel81.fr



## STOP AUX INCIVILITES

#### Alerte à l'incivisme dans nos poubelles!

C'est un phénomène qui semble prendre de plus en plus d'ampleur. Les photos ci-dessous prouvent chaque jour l'incivisme et le manque de respect de nombreuses personnes vis-à-vis de l'espace commun.

À l'occasion d'un déménagement ou d'un rééquipement, certains n'hésitent pas à laisser leur vieux mobilier dans la rue plutôt que de devoir s'arranger avec le service des encombrants mis en place par la Communauté de Communes. Sans compter tous ceux qui préfèrent déverser leurs gravats, cartons et autres matériaux dans un bosquet à l'abri des regards pour échapper aux limitations des déchetteries ou au pied des containeurs.

Si ni la conscience écologique ni le civisme le plus élémentaire n' enrayent ce phénomène, la municipalité sera obligée de durcir le ton. Pour rappel : Tout détritus laissé n'importe où est passible d'une contravention de 3e classe chiffrée à 68 euros (180 euros de majoration hors délai). Et on passe à la 5e classe (jusqu'à 1.500 euros) si le dépôt sauvage est réalisé à l'aide d'un véhicule. Enfin, la sanction grimpe à 75.000 euros d'amende et deux ans de prison pour une entreprise qui se livre à ce genre de pratique en contrevenant au Code de l'environnement.

Rappelons aussi que le maire a l'autorité nécessaire pour faire supporter les frais d'enlèvement des ordures en cause à leur propriétaire.



facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage, ... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.











#### **VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN**

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage. A savoir, il existe des plages horaires où les nuisances sonores sont autorisées : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres. Si ce n'est pas le cas, essayer dans un premier temps de régler le problème à l'amiable. En dernier recours, la gendarmerie et la police sont habilitées à dresser les procès-verbaux de tapages diurne ou nocturne.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de respecter quelques obligations sur sa propriété et aux abords : obligation d'entretenir les abords de leur habitation, afin de permettre aux piétons de circuler en toute facilité sur les trottoirs : taille des haies, élagage des arbres et arbustes, entretien des plantations et des pelouses...

Il convient également de ramasser les feuilles et de balayer le trottoir bordant la propriété afin d'éviter tout accident malencontreux. Nous rappelons que le brûlage à l'air libre de tous déchets est interdit toute l'année.

En hiver, il est demandé à chaque habitant de déneiger devant le pas de sa porte. Des bacs avec sel, installés en différents endroits de la ville, sont à la disposition des habitants.

Avec du bon sens et quelques efforts, nous pouvons tous contribuer à améliorer notre cadre de vie.

#### Stérilisation des chats sur la commune de Lacaune :

Une convention est en cours de signature entre la Mairie, le cabinet vétérinaire Velvet de Lacaune et l'association Orfélins . Un local a été mis à disposition par la commune .

Les chats seront stérilisés puis relâchés au mêmes endroits de leur capture.

Nous rappelons qu'il est interdit de les nourrir dans la rue, sous peine d'amende.



Le 5 juillet dernier, Hugues de Vesins, le président de Radio Lacaune et des 6 CFM (radios associatives régionales) est venu présenter le nouveau logo de notre radio locale. Devant les élus, il a d'abord rappelé l'historique de Radio Lacaune qui fête ses 20 ans puisque créée en 2001 par l'association des commerçants. Le président a ensuite remercié tous les soutiens qui permettent d'émettre : la commune, la CCMLHL, la Région, l'Etat et même l'Europe sans oublier les cotisations des commerçants. Il a souligné l'excellent travail des 3 salariés :



Marlise, la coordinatrice d'antenne, Aymeric, l'animateur et Charles, le journaliste. Hugues de Vesins a détaillé le contenu des informations données, à savoir 15 flashs pour Lacaune, 50 flashs régionaux, 5 entretiens transversaux, 5 magazines locaux et 5 reportages sur une activité particulière ou un artisan par semaine.

Rappelons que les 6 CFM de la région communiquent et collaborent entre eux, ainsi les infos de Lacaune sont répercutées par les autres émetteurs du réseau. Toujours en évolution, notre radio locale a renouvelé son système informatique et s'est dotée d'un studio mobile, facilement transportable dans les communes voisines. Durant tout l'été, le studio a ainsi tourné sur les communes voisines pour faire des interviews sur différents sujets.

Le maire de Lacaune se réjouit du dynamisme de la radio qui met en avant les richesses du territoire et des bonnes relations entretenues avec les animateurs tout en souhaitant la pérennité de ce qu'on appellera désormais CFM Lacaune.

#### **FOCUS SUR**

#### Deux entreprises lacaunaises bénéficient du plan de relance :

#### l'abattoir SA Tuelacau et la Maison Milhau

Une contribution de l'Etat d'un montant de 550 000 € provenant du plan «France Relance» a été versée pour les travaux engagés par la SA Tuelacau qui gère les abattoirs de Lacaune sur un montant total de 1 500 000 €. Poursuivant ses travaux de modernisation et de remise aux normes, le projet lauréat vise à améliorer les conditions d'abattage des animaux, les conditions de travail et de sécurité des employés et le traitement des rejets aqueux grâce à la modernisation du prétraitement en entrée de la station d'épuration. En assurant à ses salariés un cadre professionnel moderne et fonctionnel, en veillant au bien-être animal et en respectant les normes environnementales, la Tuelacau espère assurer de façon pérenne son activité économique sur le territoire, forte de 75 emplois directs et 800 indirects avec la découpe et les salaisons. Pour rappel, la Tuelacau est le premier abattoir porcin d'Occitanie et le numéro deux en abattage de truies en France.

Suite à l'appel à projets AAP «soutien à l'investissement dans les territoires» l'Etat a retenu comme lauréate la Maison Milhau dans le domaine compétitivité et octroyé grâce au plan France Relance une subvention de 250 000 €. France Relance a pour objectif de soutenir les projets dans 3 domaines : l'écologie (rénovation énergétique), la compétitivité (soutien aux investissements) et la cohésion (jeunes, aides à l'embauche).

#### «Arts plastiques» à la MJC

En juin dernier a eu lieu l'exposition «Arts plastiques» de la MJC, à la mairie. Les intervenantes y ont présenté les travaux effectués par leurs élèves durant l'année écoulée. Florence Hoogveld et Elise Boidin, plasticiennes, ont travaillé en alternance avec une dizaine d'adhérents les mercredis, de 14 h à 15 h 30 pour les enfants du primaire et de 16 h à 17 h 30 pour les résidents du foyer de vie de Constancie.

Sylvie Solomiac, déléguée à la culture, a félicité les artistes pour la diversité de leur travaux. Chacune des intervenantes a travaillé différemment. Florence Hoogveld proposait l'initiation à la peinture à l'eau et acrylique, au fusain ou au pastel sur des thèmes bien précis comme la Préhistoire, le temps des menhirs, l'Egypte ou encore la jungle. Pour Elise Boidin, c'est une approche différente avec diverses techniques pour développer la créativité des apprenants, les initiant à la projection de peinture, à la technique de calligraphie, au modelage, au papier mâché ou au collage par assemblage.





#### Sentier de l'Enfant : du nouveau sur le site



Inauguré en 2007, au milieu des bois de La Bassine, le sentier de l'Enfant Sauvage offre un parcours ludique d'environ 1 h 30 à la découverte de sensations éprouvées qui vous révéleront l'histoire, le milieu et le mode de vie de «L'Enfant sauvage». Chaque année, des nouveautés sont apportées sur ce site grâce aux premiers réalisateurs du projet : le CPIE de Castres, le dessinateur des panneaux, Stéphane Sénégas et Mitia Notaras, créateur de sentiers pédagogiques et artistiques, comme il se définit luimême. Ces dernières années ont été refaits la cabane de l'Enfant Sauvage, les troncs pas de géants, le labyrinthe, les jeux de reconnaissance de plantes, les boîtiers sonores et le nid géant. Trois nouveautés ont été installées dans la partie gauche du sentier avant l'été: le jeu du mouton où les enfants peuvent s'initier à la traite des brebis, le panneau comment se nourrir en hiver et un jeu musical à partir de bois frottés qui reproduisent les cris de certains animaux. Ce dernier équipement a malheuresusement subi des dégradations mais il sera de nouveau opérationnel la saison prochaine. Pour rappel : le sentier ferme après les vacances de la Toussaint et ouvre pour les vacances de Pâques.

#### **Magnifiques centenaires**

Elles nous apportent tous les jours sourires et bonne humeur : Marguerite, Aurélie, Lucette et Simone\*, les 4 centenaires de la maison de retraite Saint Vincent de Paul ont une mine resplendissante. Toujours très actives, elles pratiquent : tricot, lecture, petits travaux manuels, chants, et participent assidûment à l'atelier mémoire.

Quand on les interroge sur le siècle passé, toutes les 4 sont unanimes : il y a eu les bons et les mauvais moments, les restrictions pendant la guerre, l'explosion du matériel industriel (les tracteurs ont remplacé les bœufs) et surtout l'arrivée de l'eau courante dans les maisons. Elles ont apprécié tous ces petits détails de la vie quotidienne qui ont amélioré leurs conditions de vie. Elles se souviennent également des veillées et des évènements qui jalonnaient l'année : Noël, la fête du village, le mazel et les fêtes familiales. Ce qu'elles retiennent également de cette période, c'est la solidarité entre voisins.

« La vie s'est déroulée comme un film, trop vite passé »

Quand on leur demande ce qu'elles souhaitent, elles répondent avec humour et enthousiasme : « revenir à nos 20 ans ! » Et Lucette de rajouter : « pour devenir centenaire... il faut commencer jeune ! » \*dans l'ordre sur la photo





### ETAT CIVIL du 17 mai au 16 septembre 2021

#### **NAISSANCES**

Anais SCHIOPU le 19 mai
Mila CULIE le 31 mai
Evelina ZAPLAN le 29 juin
Emma BENAY le 8 juillet
Naomie D'ORANGE le 1er août
Rayan PREVOST SEVENO le 23 août
Vicente DA COSTA PEREIRA le 27 août
Hanaé ESCANDE le 31 août
Ethan MORAIS DA SILVA le 3 septembre
Lino BIAU le 10 septembre
Toutes nos félicitations

#### **MARIAGES**

Laetitia RASCOL et Mickaël BOSC le 12 juin Mélodie ROUQUETTE et Hugo SIEURAC le 18 juin Stéphanie ANIORTE et Mickaël LANG le 24 juillet Nadège BLANC et Jordan TRACANA le 28 août Josiane SAUNAL et Pierre SOLOMIAC le 4 septembre Laury FREULON et Christophe GRANDIN le 11 septembre Tous nos voeux de bonheur

#### **DECES**

Marie Louise POBLADOR veuve CEBE le 22 mai Lucien SCAGLIONE le 27 mai Lucie ROQUES veuve RUL le 6 juin Alice GUIBBAL veuve VIDAL le 14 juin Henri FABRE le 16 juin Odette PESCAYRE épouse MILHAU le 25 juillet Clémence ROUANET veuve BUBERT le 31 juillet Martine BERRY le 4 août Roger LAURENS le 10 septembre Agnès GRANIER épouse TOULZE le 15 septembre Jacqueline BONNET épouse CAZALS le 16 septembre Sincères condoléances à leur famille.

#### DROIT D'EXPRESSION DES ELUS D'OPPOSITION (Texte fourni le 13/09/2021)

#### Informations de l'opposition

Nous continuons avec nos petits moyens de vous informer des différentes décisions prises en conseil municipal et n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes ou apporter vos informations. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook «Lacaune pour Tous »

Depuis le mois de Juin, après le départ en retraite bien méritée du Docteur Valette, la réalité du désert médical nous touche. Il convient de tous se mobiliser afin qu'un ou plusieurs médecins s'installent dans notre commune. Pour cela, la mairie ne devra pas hésiter à apporter tout son soutien y compris financier. C'est pourquoi nous ne comprenons pas comment les élus de la majorité n'ont pas trouvé de moyen pour aider à l'installation et à l'amélioration du cabinet dentaire installé Rue de la Mairie.

Il est dommage qu'une économie de 20 000€ ait été faîte sur les subventions des associations On aurait pu allouer un chèque cadeau aux jeunes de moins de 18ans pour une inscription en club avec cette somme.



Nous sommes étonnés de voir qu'il y a des achats effectués alors qu'ils n'ont pas été encore budgétisés (exemple, une balayeuse de 124 000€ a été commandée sans vote du conseil et budgétisée après l'achat).

Les travaux de la salle intergénérationnelle se poursuivent tout en explosant les budgets initiaux.

Enfin, nous sommes heureux de voir que la commune accepte maintenant de vendre des parcelles communales pour le bien-être des administrés.

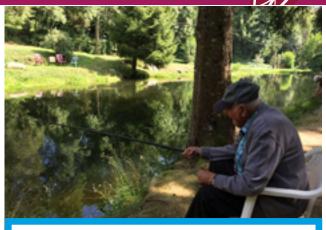
En espérant que vous avez fait une bonne rentrée, nous espérons vous rencontrer lors des prochains conseils municipaux.

Rédigé par Sophie SAILLARD, Richard COLLET, Julien VISSE

## Parole <mark>aux</mark> aînés de St Vincent



Gym en plein air au bord du lac d'Espérausse.



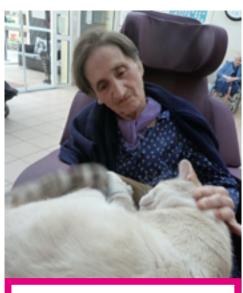
Pêche pas miraculeuse!!!



Sur le sentier du petit train



Sous le tilleul à Payrac



Rosa et Rocco



Randonnée au bord du lac d'Espérausses



A Saint Jean del Frech



Dans les Monts de l'Espinouse: deux beaux spécimens!!!





### En direct de la crèche

Cet été les petits lutins ont pu à nouveau profiter du jardin d'en bas, encore en travaux mais sécurisé par les services techniques. C'est un espace de jeux très agréable car plus spacieux et naturel que celui d'en haut et où les véhicules à pédales peuvent être utilisés. Les enfants y disposent également de bacs à sable, de jeux d'eau et peuvent même y pique-niquer . . . . ce qui a été fait quand le temps l'a permis.

Les jeux chez les plus petits sont plus calmes mais tout aussi variés et enrichissants : transvasements, dalles et balles sensorielles, et jouer avec des objets de récupération... ils adorent !

Les projets tels qu'une journée à thème et le langage signé prennent forme et leur mise en place est prévue pour l'automne. Beaucoup d'évolutions en cette période de rentrée. Départ à l'école maternelle pour les plus grands , changement de groupe pour certains et temps d'adaptation pour les nouveaux . 34 enfants sont inscrits.

### Maternelle

La rentrée s'est déroulée relativement normalement.

Il y a trois classes avec 80 élèves:

- la classe de TPS-PS avec Gaëlle Cens aidée de Hélène Bacou et Luc Milhau ou Maryse Dax avec 26 élèves
- la classe de PS-MS-GS avec Stéphanie Paone et Véronique Bardy avec 27 élèves
- la classe de MS-GS avec Gaëlle Lemonnier aidée de Véronique Maury avec 27 élèves. L'année sera ponctuée de différents projets en espérant qu'ils puissent se réaliser selon le contexte.

### Point sur le collège

Au niveau des effectifs, peu de changements, avec 250 élèves comme l'an dernier et une structure quasiment identique : 3 classes de 6e, 2 classes de 5e, 4e et 3e plus deux niveaux pour les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté).

La municipalité souhaite une bonne retraite à Colette Sanchez (agent d'accueil).

### **Ecole Victor Hugo**

Cette rentrée s'est déroulée dans un climat très serein, à l'école Victor Hugo. L'équipe enseignante a été renforcée cette année par l'arrivée de Mme Appenzeller, en charge d'une classe de CM. Par ailleurs, l'accueil des élèves ne parlant pas le français se voit amélioré suite à l'ouverture au sein de l'établissement d'une UPE2A, unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés. Mme Bru y œuvre avec bonheur!

Le nombre d'inscrits, en légère baisse, permet aux 6 classes de bénéficier d'un effectif très confortable d'une vingtaine d'élèves.

Enfin, grande nouveauté de l'année, un ENT (environnement numérique de travail) a été ouvert grâce à l'engagement de la commune aux côtés de l'équipe enseignante. Les élèves pourront travailler dans ce nouvel espace à l'aide des tablettes offertes par la mairie.

Nous voilà donc en route pour une nouvelle année scolaire!

### **Centre de loisirs - ETE 2021**

Cet été, l'accueil de loisirs municipal de Lacaune a ouvert ses portes du 07 juillet au 1er septembre 2021 pour tous les enfants de 2 à 13 ans.

L'accueil des enfants de 2 ans a été soumis toutefois à certaines conditions définies par la PMI.

La moyenne d'enfants accueillis par jour a été de 38.20. Cette moyenne est plutôt encourageante dans le contexte actuel.

Des groupes bien distincts ont été formés en fonction de l'âge :

- Les 2-6 ans : Les Schtroumfs (enfants scolarisés à l'école maternelle) Au sein de cette tranche d'âge des sous-groupes ont été formés durant les activités, afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur.
- Les 6-13 ans : les Minions.

Au sein de cette tranche d'âge, des sous-groupes ont été également formés. Tout au long des vacances, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités sur le thème des jeux olympiques et de l'univers pour les grands, et de la nature pour le groupe des petits : Kartings à pédales, chasse au trésor, Rallye photo, Grands jeux, activités manuelles, danses...

Les enfants du groupe des schtroumfs ont pu aller s'amuser à Anatole Parc à Castres alors que ceux du groupe des Minions ont découvert les fabuleux mystères de l'espace grâce à leur visite de la cité de l'espace.

En août, ce n'est pas moins de 61 enfants de 2 à 11 ans qui sont allés découvrir ou redécouvrir la passerelle de Mazamet, sensation forte assurée pour les enfants et les animateurs!!!! la dernière sortie en commun nous a conduits au parc de Gourjade à

Castres avec une balade en bateau sur les coches d'eau.

Les semaines où nous ne faisions pas de sortie, nous avons pu aller à la piscine de Lacaune afin de profiter de la baignade et des toboggans.

Malgré un protocole contraignant à respecter, nous ne pouvons que nous féliciter de l'accueil proposé aux enfants, qui une fois de plus étaient ravis de venir partager des moments inoubliables avec les copains.

Bravo aux animateurs qui ont su s'adapter pour proposer des activités conformes aux nouvelles attentes règlementaires.

Nous vous rappelons que le centre fonctionne tous les mercredis, de 7h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires sauf pendant les vacances de Noël où l'accueil de loisirs est fermé.

Les tarifs sont calculés selon votre quotient familial. N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements au 06.30.93.06.34 ou au 05.63.72.38.21.

L'équipe de l'accueil de loisirs remercie la municipalité de Lacaune et l'ensemble des parents pour leur confiance ; ainsi que nos nombreux partenaires : la maison de retraite de St Vincent à Lacaune, le Complexe de Constancie, le supermarché Carrefour, le camping des sources chaudes, la Ludo médiathèque, l'Espace des sources chaudes.





#### **ESPACE CULTUREL DE L'ENFANT SAUVAGE**

Marie-Pierre vous propose de lire...

#### «Trois voeux» de Moriarty Liane

Chez Albin Michel

Jamais deux sans trois! C'est le credo des triplées Lynn, Cat et Gemma. Mais leur trente-quatrième anniversaire pourrait tout changer...ll y a Lyn, la soeur raisonnable, qui bataille pour trouver un équilibre entre sa vie de mère, de couple et sa vie professionnelle. Cat, dont tout le monde envie le prétendu mariage parfait. Et Gemma, qui change de job et de fiancé comme de chemise. Elles sont soeurs, triplées, soudées. Ensemble, elles ont toujours réussi à surmonter les épreuves de la vie. Jusqu'à cette fête d'anniversaire qui lève le voile sur de dérangeantes vérités. Et menace de les plonger dans le chaos. Spécialiste en arsenic acidulé, la romancière australienne Liane Moriarty excelle à nous dévoiler les insoupçonnables secrets qui se cachent derrière les apparences. Après le succès du Secret du mari, traduit dans 55 pays et de Petits et grands mensonges, adapté en série par HBO sous le titre Big little lies, ce roman, mené comme un thriller, est un soap doux amer dont personne ne ressort indemne.



Un téléthon à l'échelle intercommunale devrait se dérouler les 3 et 4 décembre

sur le thème des lumières.



Cindy vous propose de jouer avec ...

#### «Hungry monster» de chez Goula

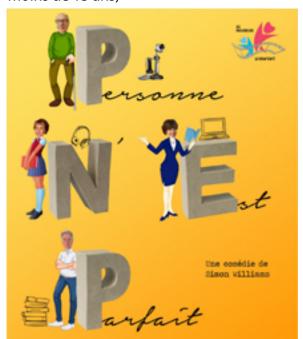
Prépare ta pizza avant que le monstre glouton ne mange tout!!! Un jeu très amusant sur les différents matériaux et textures pour développer

l'habilité manuelle.

A partir de 3 ans

#### **THEATRE**

Samedi 23 octobre à 21h : Compagnie Les Moucheurs «Personne n'est parfait». Salle de **Programmation culturelle communale** Bel Air (6 euros/personne; gratuit pour les moins de 13 ans)



### **CINEMA (à la Maison des Associations)**

. . . . . . . . . . . . . . . . .

28 octobre : 2 séances ; ciné goûter à 14h30 et ciné à 20h30 Jeudi 2 décembre à 20h30 Jeudi 6 janvier à 20h30

En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons vous communiquer des informations fiables à ce jour concernant les animations.

Pour vous informer au plus juste, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

Bureau d'Information Touristique, site www.lacaune.com Facebook de la Ville de Lacaune les Bains **Application mobile gratuite Intramuros.**